



Tourcoing, le 09 octobre 2017

Affaire suivie par : A. CAUDRON  
☎ : 09.702.826.87

**Mesdames et Messieurs les Correspondants Régionaux**

**Mesdames et Messieurs les Présidents  
des Associations Régionales**

**Objet :** 9<sup>ème</sup> biathlon national ASND  
5<sup>ème</sup> Challenge Emmanuelle Claret

**P. J :** - Présentation de l'épreuve  
- Bulletin d'inscription

L'ASND, avec le concours de l'Association Sportive et Culturelle des Douanes du Genevois (ASCDG), organise les **jeudi 01 et vendredi 02 février 2018 aux Contamines Montjoie (74)** le 9<sup>ème</sup> biathlon national ASND, 5<sup>ème</sup> Challenge Emmanuelle Claret .

1°) Conditions de participation

Tous les compétiteurs devront impérativement présentés avec leur dossier d'inscription :

- **copie ou justificatif de carte-licence ASND 2017, à demander à votre Président d'association sportive**
- **le certificat médical à la pratique du ski de fond et du biathlon datant de moins d'un an,**
- **un chèque de caution de 40 euros (non encaissé) libellé à l'ordre de l'ASCDG**

**Adresser le bulletin d'inscription ci-joint à André HAVERLAND avant le 15 décembre 2017**

**Attention : Seules les 130 premières inscriptions complètes seront enregistrées**

Pour des raisons pratiques, les organisateurs ne s'occupent plus des hébergements. Les réservations et le coût des hébergements restent à la charge des participants. Un chèque de caution sera demandé pour valider l'inscription.

**IMPORTANT :** L'organisation se donne le droit d'annuler l'évènement pour cause de manque de neige jusqu'à 7 jours avant la compétition. Aucun remboursement de quelque nature que ce soit ne sera accordé aux compétiteurs, hormis la restitution des chèques de caution initiaux.

L'inscription est ferme et définitive. Si le concurrent ne se présente pas le jour de la compétition, son chèque de caution sera encaissé.

## 2°) Prise en charge des frais par l'ASND

### - Frais de déplacement

Afin de pouvoir maintenir le biathlon national chaque année et ainsi pouvoir pérenniser cette épreuve, le comité d'organisation (ASCDG) prendra en charge cette aide au déplacement, en réduisant son montant.

Le trajet aller depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de la compétition (Les Contamines Montjoie) est pris en compte dans le calcul de l'aide au déplacement.

4 seuils d'aide au déplacement sont appliqués (quelque soit le mode de déplacement) :

- de 0 à 100 km : aucune aide
- de 101 à 200 km : 20 euros
- de 201 à 500 km : 40 euros
- de 501 à 700 km : 60 euros
- plus de 701 kms : 80 euros

Lors du retrait de votre dossier d'inscription la veille de la compétition, M. HAVERLAND, trésorier de l'ASCDG, vous restituera votre chèque de caution et vous établira un nouveau chèque correspondant à votre seuil d'aide au déplacement.

NB : Les agents utilisant un véhicule administratif ne peuvent pas prétendre à l'aide au déplacement (merci de le préciser à l'organisation lors du retrait de votre chèque).

Le covoiturage est encouragé afin de réduire au maximum les frais de déplacements. Lors de la cloture des inscriptions un tableau récapitulatif des participants sera transmis afin de faciliter le covoiturage.

### - Hébergement

L'hébergement (1 nuit, petit-déjeuner) sera à la charge des participants.

Attention, pensez à réserver rapidement votre hébergement car les hôtels sont vite remplis à cette période de l'année !

Pour les participant(e)s désirant passer la semaine sur place, le chalet ATSCAF les « Prés Fleuris » (24 chambres de 2 à 4 personnes), situé à Megève à moins de 20km des Contamines-Montjoie, pourra vous accueillir. Réservation sur le site [atscaf.fr](http://atscaf.fr).

- Restauration

Le diner dansant du jeudi 01 février et le déjeuner officiel du vendredi 02 février seront pris en charge par l'ASND.

3° Position administrative :

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service : congés annuels ou ARTT.

4°) Note technique ski de fond / biathlon :

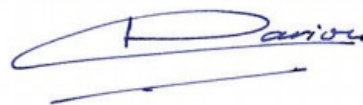
voir bulletin d'inscription joint en annexe

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

- Alexandre CAUDRON, Secrétaire national ASND au 09 70 28 26 87  
ou
- Alexandre AUBERT, Conseiller technique ski  
mél : alexandre.aubert@douane.finances.gouv.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents auprès de vos adhérent(e)s.

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Cariou', with a horizontal line underneath.

Pierre CARIOU



## 9<sup>ème</sup> Biathlon national ASND, 5<sup>ème</sup> Challenge Emmanuelle Claret

**Dates :** Le jeudi 01 février après midi : initiation/perfectionnement au ski de fond par groupes de niveaux avec ateliers ludiques. Ski libre sur une boucle éclairée. Soirée dansante.  
Le vendredi 02 février matin : compétition de biathlon, remise des prix et déjeuner.

**Cette compétition est ouverte à tous les agents des douanes.**

Il est préférable de posséder un petit niveau en ski alpin et/ou en ski de fond pour participer à l'épreuve et aimer les efforts d'endurance.

### **Déroulement :**

Jeudi 01 février : RDV à **15h00** au foyer de ski de fond des Contamines Montjoie : Ateliers à thème en ski de fond pour perfectionner sa technique (alternatif ou skating) par groupes de niveaux encadrés par des collègues brevet d'état et des moniteurs de l'ASND. (Choix du niveau et de la technique à préciser dans le bulletin de participation).

A partir de 17h00 : ski libre pour tous en nocturne sur une boucle éclairée.

A partir de 20h00 la soirée se poursuivra par un repas, suivie d'une soirée dansante à l'Espace Mont Blanc de St Gervais.

Vendredi 02 février : RDV à **8h30** au foyer de ski de fond des Contamines Montjoie : essais de tir **OBLIGATOIRE** à la carabine 22 Long-Rifle à 50 m, (carabine utilisée par les athlètes en coupe du Monde ) et remise des dossards.

Départ de la compétition en contre la montre toutes les 30 secondes.

Le biathlon est une compétition individuelle sur un parcours de 10 km pour les hommes et 7,5 km pour les dames en style libre, avec quatre tirs couchés à 50 m (carabine 22 Long Rifle). Chaque balle manquée correspond à 30 secondes de pénalité qui seront rajoutées au temps de ski de fond final. Un classement scratch sera établi, ainsi qu'un classement hommes et femmes par catégorie.

Remise des prix, suivie de la traditionnelle tartiflette offerte aux participants et officiels.

### **Hotels :**

Vous avez la possibilité de faire votre choix d'hébergement dans les stations de ski de St Gervais ou des Contamines Montjoie, infos :

<http://www.saintgervais.com/> , office du tourisme : 04 50 47 75 66

<http://www.lescontamines.com/> , office du tourisme : 04 50 47 01 58

<http://portail.atscaf.fr/>

**Vous avez la possibilité de louer du matériel de skis à tarif préférentiel:**

**AU VIRAGE / MERMOUD Sport**

210 route de Nant Fondraz  
74170 Les Contamines Montjoie  
Tel : 04 50 47 04 46

**SPORT 4807 m skimium**

148 route de Notre-Dame de la Gorge  
74170 Les Contamines Montjoie  
Tel : 04 50 47 18 13

**Adresse du FOYER DE SKI DE FOND:**

1867 Route de Notre-Dame de la Gorge, 74170 Contamines Montjoie  
<http://www.lescontamines.net>



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
À renvoyer avant le 15 décembre 2017 à André HAVERLAND  
Saint Julien BSI  
60 avenue de Genève 74163 SAINT JULIEN EN GENEVOIS Cedex  
mail : andré.haverland@douane.finances.gouv.fr

**Souhaitez participer à la manifestation ASND des 01 et 02 février 2018**

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

**Mail obligatoire s.v.p :**

Direction :

Service :

Résidence administrative :

- Participation aux ateliers par groupe de niveau du jeudi 01 février :

OUI / NON (rayer la mention inutile)

- Si OUI choix du groupe :

**skating** : initiation, intermédiaire ou perfectionnement (rayer les mentions inutiles)

**alternatif** : initiation, intermédiaire (rayer les mentions inutiles)

Pour que votre inscription soit prise en compte, il faut être parmi les 130 premiers inscrits, et obligatoirement avant le 15 décembre 2017, l'organisation doit avoir reçu l'intégralité des pièces suivantes :

- UN CHEQUE DE CAUTION DE 40 € LIBELLE A L'ORDRE DE L'ASCDG (restitué le jour de la manifestation)
- UN CERTIFICAT MEDICAL A LA PRATIQUE DU SKI DE FOND ET DU BIATHLON datant de moins de 1 an.
- VOTRE attestation de cotisation ASND à jour, à demander par mail à votre Président d'Association Sportive locale (attestation 2017 valable).

Dès réception de l'intégralité du dossier d'inscription, vous recevrez un mail de confirmation d'inscription.